



Question pour une aide aux personnes touchées par les conséquences financières de la crise

Monsieur le Président de la municipalité
Madame et Messieurs les Conseillers municipaux

Différentes communes du canton ont proposé leurs solutions d'aides aux personnes mises en situation de précarité suite au Coronavirus.

Certaines utilisent le principe de l'arrosoir en accordant des bons d'achat ou des rabais de factures d'électricité à tous leurs habitants et d'autres ciblent les personnes dans une situation financière difficile, voire critique.

Qu'est-il prévu dans notre commune ?

Lors du gel des vignes en 2018, les taxes d'irrigation ont été abandonnées pour les propriétaires de vignes et les citoyens vétrozains vont « jouer au banquier » pour la construction d'un système de lutte contre le gel qui se chiffre en millions.

Ne serait-il pas envisageable d'apporter un soutien aux ménages à bas revenus de notre commune et aux demandes ponctuelles qui se présenteront aujourd'hui et dans ses prochains mois, suite à la crise provoquée par la pandémie, en leur mettant à disposition par exemple, à titre gracieux, des bons d'achat dans un des commerces de notre commune ou en leur diminuant certaines taxes communales (déchets et eaux) ou en réduisant les frais de garde dans les structures d'accueil à l'enfance, sans attendre sur la taxation fiscale 2020 ?

Je vous remercie pour votre réponse écrite et vous présente mes salutations distinguées.

Pour le groupe de l'Alternative

Xavier Berthouzoz

Vétroz, le 15 juin 2020

*Em ochu per Gaitemut
le le 15/06/2020*

Pierre-Michel VENETZ
Président du Conseil général
Rue du Pont 39
1963 VETROZ